



SAULDRE ET SOLOGNE

Communauté de Communes

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le vingt-trois janvier deux mil dix-huit, se sont réunis salle des fêtes de Presly, sous la présidence de Madame Laurence RENIER

Séance du lundi 29 janvier 2018

Délibération n° 2018-01-07

Autorisation à lancer le marché de réaménagement de la déchèterie

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 30

Nombre de votants : 32

Conseillers titulaires présents : M. Denis MARDESSON, Mme Anne CASSIER, M. Jean-Marc LETOURNEAU, Mme Annette RAFIGNAT, M. Jean CASSIER, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, Mme Annette BUREAU, M. Jean-Claude TURPIN, Mme Martine MALLET, M. Sylvain DUVAL, Mme Marie-France DORISON, M. Jean-Pierre ROUARD, M. Alain TASSEZ, M. Patrick DEVROIX, M. Pascal MARGERIN, Mme Ariane CHESTIER, M. Lionel POINTARD, Mme Denise SOULAT, M. Ulrich BAUDIN, M. Hugues DUBOIN, M. Daniel GAUTIER, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO, M. Gilbert ETIEVE, M. François COUDRAT, M. Béraud DE VOGUE, M. Lucien RAFFESTIN, Mme Sylvie GIBOINT.

Conseiller suppléant présent : M. Jean-Bernard GRIMAUULT

Pouvoirs : M. Jean-Pierre ENGUERRAND a donné pouvoir à Mme Ariane CHESTIER,
M. Gérard CHALINE a donné pouvoir à M. Joël COULON.

Absents excusés : M. Xavier TABOURNEL, M. David DALLOIS

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GIBOINT

Le projet de réaménagement de la déchèterie intercommunale est en phase de concrétisation. Pour rappel, il s'agit de réhabiliter le site afin de répondre aux prescriptions techniques en vigueur et développer les différentes filières de tri, tout en améliorant l'accueil des usagers.

Le dernier estimatif fourni par le maître d'œuvre (cabinet De Taillandier) est le suivant :

Lots	Libellé	PHASE 1	PHASE 2
		HT	HT
0	INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER	3 500,00 €	3 500,00 €
1	TERRASSEMENT GENERAUX	63 078,60 €	29 836,20 €
2	VOIRIE	152 892,00 €	76 163,00 €
3	ASSAINISSEMENT	45 626,50 €	75 436,50 €
4	MURS ET DALLAGES BETON	247 400,00 €	
5	RESEAUX (éclairage, vidéosurveillance, contrôle d'accès, etc.)	960,00 €	38 294,30 €
6	EQUIPEMENTS	7 000,00 €	16 500,00 €
7	CLOTURES ET PORTAILS	31 600,00 €	29 700,00 €
8	ESPACES VERTS	8 080,00 €	2 280,00 €
	<i>Sous-Total</i>	560 137,10 €	271 710,00 €

Total HT	831 847,10 €
TVA 20.00 %	166 369,42 €
Total TTC	998 216,52 €

Récapitulatif des subventions obtenues :

	Subvention sollicitée le	Subvention acquise	Montant subventionnable (travaux)	Taux	Montant
DETR	11/02/2016	oui	650 000	38.5 %	250 000
ADEME	17/12/2015	oui	650 000	30 %	195 000
CD18	25/01/2016	oui	650 000	10%	65 000
TOTAL				78.5 %	510 000€

Dans la mesure où les subventions sont limitées dans le temps, il apparaît nécessaire de lancer la consultation dès maintenant afin que les travaux puissent débuter au printemps et soient terminés fin août.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

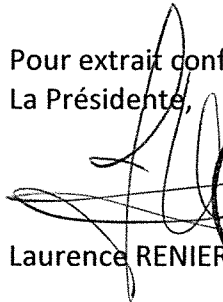
Vu l'avis favorable de la Commission Environnement du 9 janvier 2018,


Vu l'avis favorable de la Commission Finances Administration Générale du 22 janvier 2018,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : AUTORISE Madame la Présidente à lancer une consultation en procédure adaptée pour les travaux de réaménagement de la déchèterie intercommunale située à Aubigny sur Nère.

Article 2 : PRECISE que l'autorisation de signature des marchés devra faire l'objet d'une délibération consécutive à cette phase de consultation.

Pour extrait conforme
La Présidente,

Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en sous-préfecture,
le 31/01/2018
et de sa publication le 31/01/2018

Accusé de réception en préfecture
018-200000933-20180129-2018-01-07-DE
Date de télétransmission : 31/01/2018
Date de réception préfecture : 31/01/2018